

Mesures particulières validées

I – PRIORITES DE LA POLITIQUE EDUCATIVE POUR LES ECOLES

C- Politique départementale de répartition de la dotation d'emplois

1) 100% de réussite à l'école primaire

I. Projet innovant à Mulhouse.

Ouverture de 4 postes (1 classe maternelle et 3 classes élémentaires) dans la nouvelle école primaire « Illberg » de Mulhouse dédiés au projet innovant (UAI n°0682073J). En conformité avec la délibération du conseil municipal de la ville de Mulhouse en date du 14/05/2019.

II – RESTRUCTURATION DU RESEAU DES ECOLES

PROJETS DE REGROUPEMENTS ET/OU FUSIONS DE DIRECTIONS D'ECOLES (à l'étude) :

Circonscription d'Ingersheim :

Projet de fusion de direction entre l'école primaire « Jean Geiler » 0681510X et l'école maternelle « Bristel » 0681108K de Kaysersberg à la rentrée 2019.

CREATION DE REGROUPEMENTS ET FUSIONS DE DIRECTIONS D'ECOLES (actés) :

Circonscription d'Altkirch :

Création d'un regroupement pédagogique dispersé élargi entre les communes de Friesen, d'Ueberstrass, de Largitzen et de Hindlingen et projet de fusion de direction entre l'école primaire du RPI Friesen/Ueberstrass (0680400R) avec les écoles maternelle (0680436E) et élémentaire (0680426U) du RPI Largitzen/Hindlingen à la rentrée 2019.

Direction 7 classes à Hindlingen (0680426U) en conformité avec les délibérations des conseils municipaux de Largitzen en date du 20/05/2019, de Hindlingen en date du 23/05/2019, de Friesen en date du 28/05/2019 et Ueberstrass en date du 10/06/2019.

CTSD du 12 mars : création d'un regroupement pédagogique dispersé élargi entre le RPI Manspach/Altenach ET le RPI Fulleren/Strueth/Mertzen/Saint-Ulrich, et fusion de direction entre l'école primaire intercommunale (0680459E) du RPI Manspach/Altenach et l'école primaire intercommunale (0680408Z) du RPI Fulleren/Strueth/Mertzen/Saint-Ulrich à la rentrée 2019. Direction unique 6 classes à Manspach. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux des communes de Saint-Ulrich en date du 25/02/2019, de Manspach en date du 01/02/2019 et du 05/03/2019, de Fulleren en date du 25/01/2019 et du 06/03/2019, d'Altenach en date du 31/01/2019 et du 08/03/2019, de Strueth en date du 31/01/2019 (2) et de Mertzen en date du 21/02/2019 et du 11/03/2019.

La nouvelle école primaire intercommunale à 6 communes sera rattachée à la circonscription d'Altkirch.

Transfert de la classe élémentaire de Strueth vers Manspach (courrier de tous les maires sur la nouvelle répartition pédagogique des classes pour la rentrée 2019).

Fusion de direction entre l'école maternelle 0680620E et l'école élémentaire 0681247L de Wittersdorf à la rentrée 2019. Direction 2 classes en élémentaire. L'école élémentaire devient primaire. En conformité avec la délibération du conseil municipal de la commune de Wittersdorf en date du 13/05/2019.

Circonscription d'Andolsheim :

Annulation de la création d'un regroupement concentré entre les communes de Munchhouse et de Roggenhouse et annulation de la fusion de direction entre l'école élémentaire « De la Hardt » 0681220G (ligne 451) de Munchhouse et l'école élémentaire 0680267W (ligne 474) de Roggenhouse (annulation direction 4 classes à l'école élémentaire « De la Hardt » 0681220G de Munchhouse – annulation incidence décharge +0.25) à la rentrée 2019.

Sortie de la commune de Riedwihr du RPI Fortschwihr/Bischwihr/Wickerschwihr/Riedwihr au 31/08/2019, création d'un groupe scolaire « La Porte du Ried » à vocation à accueillir tous les enfants de la petite section au CM2 des communes historiques de Holtzwihr et de Riedwihr à compter du 01/09/2019 (avec implantation sur 3 sites : 1 école maternelle à Holtzwihr, 1 école élémentaire à Holtzwihr et 1 école élémentaire à Riedwihr), la fusion des directions de l'école élémentaire de Riedwihr 0680497W et de l'école maternelle de Holtzwihr 0681181P avec l'école élémentaire de Holtzwihr 0680488L. Direction unique 9 classes à l'école élémentaire de Holtzwihr 0680488L (incidence décharge +0.08) qui devient groupe scolaire « La Porte du Ried ».

Circonscription d'Ingersheim :

Extention et fusion de direction entre le RPI Bennwihr/Mittelwihr/Zellenberg (école primaire intercommunale 0680774X) et la commune de Riquewihr (école primaire « Groupe scolaire Voltaire » 0680817U) à la rentrée 2019. Direction 11 classes à l'école primaire intercommunale 0680774X du Bennwihr/Mittelwihr/Zellenberg/Riquewihr (incidence décharge +0.17). En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de Riquewihr en date du 02/04/2019, de Mittelwihr en date du 09/04/2019, de Bennwihr en date du 23/04/2019 et de Zellenberg en date du 27/05/2019.

Circonscription de Colmar :

Fusion de direction entre l'école maternelle « Serpentine » 0681714U et l'école élémentaire « Serpentine » 0680200Y à la rentrée 2019. Direction 15 classes en élémentaire (incidence décharge +0,5). En conformité avec la délibération du conseil municipal de la ville de Colmar en date du 29/04/2019.

Circonscription de Mulhouse 3 :

Fusion de direction entre l'école maternelle « Véronique Filozof » 0681910G et l'école maternelle « Grand-Rue » 0681032C de Mulhouse 3 à la rentrée 2019. Direction 6 classes à l'école maternelle « Véronique Filozof ». En conformité avec la délibération du conseil municipal de la ville de Mulhouse en date du 14/03/2019.

Circonscription de Thann :

Création d'un regroupement dispersé entre les communes de Husseren-Wesserling et de Mitzach et fusion de direction entre les écoles des communes de Husseren-Wesserling (école primaire « le Pommier Enchanté » 0680686B) et de Mitzach (école élémentaire 0680372K) à la

rentrée 2019. Direction 5 classes à Husseren-Wesserling. En conformité avec les délibérations des conseils municipaux de la commune de Husseren-Wesserling en date du 04/04/2019 et de la commune de Mitzach en date du 22/02/2019 et du 05/04/2019.

Action 1 – ENSEIGNEMENT PREELEMENTAIRE –

- Classes TPS :

- Transformation d'une classe maternelle ordinaire en classe TPS à l'école maternelle « Blosen » de Thann (0680595C - ligne 190).

- Postes de direction :

Le poste de direction de l'école maternelle « Les Erables » de Mulhouse 3 0681037H (ligne 318) est un poste LCR => Transformation du poste LCR en classe monolingue.

- Classes LCR :

Ouverture d'une classe bilingue LCR à l'école maternelle « Les Muguetts » de Colmar (ligne 240). Cette école devient bilingue.

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe bilingue LCR en maternelle à l'école primaire d'Ungersheim (0681515C - ligne 762) – circonscription de Guebwiller,

CTSD du 12 mars : transformation de la classe LCR en classe bilingue ordinaire en maternelle à l'école primaire « Les Tilleuls » de Buschwiller (0681651A – ligne 778) – circonscription de Saint-Louis.

CTSD du 12 mars : transformation de la classe ordinaire en classe bilingue LCR en maternelle à l'école primaire de Herrlisheim-près-Colmar (0681511Y - ligne 776) - circonscription de Wintzenheim.

Action 2 – ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE –

I. 1 ouverture de classe « CP dédoublés » en REP+ :

• Ouverture d'une classe à l'école élémentaire « Cour de Lorraine » 0681002V de Mulhouse 3.

II. 3 fermetures et 1 annulation d'ouverture de classe « CP dédoublés » en REP+ :

• Annulation de l'ouverture d'une classe à l'école élémentaire « Koechlin » 0681508V de Mulhouse 3,

• Fermeture d'une classe à l'école élémentaire « Paul Stintzi » 0681762W de Mulhouse 2,

• Fermeture d'une classe au Groupe Scolaire « Jean Wagner » 0681310E de Mulhouse 2,

• Fermeture d'une classe au Groupe Scolaire « Brossolette » 0680986C de Mulhouse 2.

III. 1 annulation de fermeture et 1 ouverture de classes « CE1 dédoublés » en REP+ :

• Annulation de la fermeture d'une classe à l'école élémentaire « Saint-Exupéry » 0681185U de Colmar,

• Ouverture d'une classe au Groupe Scolaire « Jean Wagner » 0681310E de Mulhouse 2.

IV. 1 annulation d'ouverture de classes « CE1 dédoublés » en REP+ :

• Annulation de l'ouverture d'une classe au Groupe Scolaire « Brossolette » 0680986C de Mulhouse 2.

V. Classes LCR :

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR à l'école élémentaire « Les Frères Grimm » de Volgelsheim (0680563T - ligne 538) – circonscription d'Andolsheim,

CTSD du 12 mars : transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR à l'école élémentaire « Serpentine » de Colmar (0680200Y - ligne 498),

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR à l'école élémentaire « Koehl-Anselm » de Pulversheim (0681696Z - ligne 520) – circonscription de Guebwiller,

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR en élémentaire à l'école primaire « Les Châtaigniers » d'Issenheim (0681653C - ligne 749) – circonscription de Guebwiller,

~~Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR à l'école élémentaire « Henri Matisse » de Mulhouse 1 (0681891L - ligne 478),~~

~~Transformation d'une classe LCR en classe bilingue ordinaire à l'école élémentaire « Henri Matisse » de Mulhouse 1 (0681891L - ligne 478),~~

Transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR à l'école élémentaire « Léonard de Vinci » de Kembs (0681476K - ligne 518) – circonscription de Saint-Louis,

CTSD du 12 mars : transformation d'une classe bilingue ordinaire en classe LCR en élémentaire à l'école primaire de Hégenheim (0681504R - ligne 741) – circonscription de Saint-Louis.

Action 3 – BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS –

I. Unité pédagogique d'élèves arrivants allophones (UPE2A)

• Transformation du poste UPE2A en demi-poste au groupe scolaire « Jean Wagner » de Mulhouse 2 (0681310E). Le 2ème demi-poste est transféré à l'école élémentaire "Louis Pergaud" de Mulhouse 1 (0681143Y).

• Annulation de l'ouverture d'une UPE2A-NSA à l'école élémentaire « Cour de Lorraine » de Mulhouse 3 0681002V,

• Ouverture d'une UPE2A-NSA à l'école élémentaire « Kléber » de Mulhouse 3 0681558Z.

• Fermeture d'un demi-poste UPE2A à l'école élémentaire « Kléber » de Mulhouse 3 0681558Z.

• **Annulation de l'ouverture d'un demi-poste UPE2A implanté dans la circonscription de Mulhouse 3.**

• **Ouverture d'un demi-poste UPE2A à l'école élémentaire « Drouot » de Mulhouse 2.**

II. Ulis école

CTSD du 12 mars : les Ulis école du département passe du code G0145 OPTION D

CHME au code :

G0176 ULIS TFC ULIS UE TROUBLES FONCTIONS COGNITIVES

G0177 ULIS TFM ULIS UE TRBL FCT MOTRICES ET MAL. INVAL.

G0178 ULIS TSA ULIS UE TROUBLES DU SPECTRE AUTISTIQUE

- Annulation de l'ouverture d'une Ulis école à l'école élémentaire « Cour de Lorraine » de Mulhouse 3 0681002V,

- Ouverture d'une Ulis école à Mulhouse (implantation à définir).

III. Mesure d'accompagnement liée à la mise en oeuvre de la carte de l'Education prioritaire à la rentrée 2015

IV. Postes ASH

- Ouverture d'un poste « PIAL » (implantation à définir).
- Implantation du l'ouverture du poste « enseignant référent » ouvert en février pour le secteur d'Illzach.
- RASED :
 - o Psychologue :
 - CTSD du 12 mars : ~~transformation du demi-poste de psychologue implanté à l'école primaire « Amélie 1 » 0681477L de Wittelsheim en poste entier,~~
 - Fermeture du demi-poste de psychologue implanté à l'école primaire « Amélie 1 » 0681477L de Wittelsheim,
 - CTSD du 12 mars : ~~fermeture du demi-poste de psychologue implanté à l'école élémentaire « Centre 1 » 0680322F de Wittelsheim,~~
 - Transformation du demi-poste de psychologue implanté à l'école élémentaire « Centre 1 » 0680322F de Wittelsheim en poste entier.
 - o Maître G :
 - CTSD du 12 mars : Maître G : les 12 postes du département passent du code G0149 Option G au code G0172 RASED dominante relationnelle.
 - o Maître E :
 - CTSD du 12 mars : Maître E : les 35 postes du département passent du code G0135 Option E au code G0173 RASED dominante pédagogique

V. Les coordonnateurs pédagogiques unité d'enseignement des établissements spécialisés (CTSD du 12 mars) :

Transformation des postes de direction des établissements spécialisés suivants en postes de coordonnateur pédagogique unité d'enseignement et transformation des décharges de direction des établissements spécialisés en décharges liées à la

personne (passe de l'action 6 à l'action 3) :

- IME "Domaine Rosen" de Bollwiller 0681611G : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5),
- IDS "Le Phare" d'Illzach 0681129H : 1 poste, - ITEP "Saint-Jacques" d'Illzach 0681132L : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5),
- EDM "Les Acacias" de Pfaffstatt 0681604Z : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,75 en décharge liée à la personne de 0,75),
- ITEP "La Forge" de Wintzenheim 0681231U : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5).

Action 4 – FORMATION –

Néant

Action 5 – REMPLACEMENT –

I. ZIL

Transfert du poste ZIL de l'école primaire intercommunale du RPI Fulleren/Saint-Ulrich/Mertzen/Strueth (0680408Z) vers l'école primaire intercommunale du nouveau RPI Manspach/Altenach/Fulleren/saint-Ulrich/Mertzen/Strueth (0680459E).

Transformation du poste ZIL ordinaire en poste ZIL bilingue à l'école élémentaire « La Dame Blanche » de Wintzenheim (0681787Y).

Action 6 – PILOTAGE – ENCADREMENT

Conseillers pédagogiques :

- CTSD du 12 mars : ouverture d'un 2ème poste « référent mathématiques » départemental (implanté sur un poste entier sur le secteur Thann-Wittelsheim).
- Transformation des 2 demi-postes ouverts « référent mathématiques » départemental à la rentrée 2018 en un poste entier (implanté sur le secteur Guebwiller-Ingersheim).

- CTSD du 12 mars : les postes de conseiller pédagogique EPS de la circonscription de Mulhouse 1 et de la circonscription de Mulhouse 3 deviennent des postes de conseiller pédagogique généraliste (1 dans chaque circonscription).

- CTSD du 12 mars : le poste de conseiller pédagogique EPS de Mulhouse 2 fera exercice dans toute la ville de Mulhouse.

Les directeurs des établissements spécialisés (CTSD du 12 mars) :

Transformation des postes de direction des établissements spécialisés suivants en postes de coordonnateur pédagogique unité d'enseignement et transformation des décharges de direction des établissements spécialisés en décharges liées à la

personne (passe de l'action 6 à l'action 3) :

- IME "Domaine Rosen" de Bollwiller 0681611G : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5),
- IDS "Le Phare" d'Illzach 0681129H : 1 poste,
- ITEP "Saint-Jacques" d'Illzach 0681132L : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5),
- EDM "Les Acacias" de Pfaffstatt 0681604Z : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,75 en décharge liée à la personne de 0,75),
- ITEP "La Forge" de Wintzenheim 0681231U : 1 poste (transformation de la décharge de direction de 0,5 en décharge liée à la personne de 0,5).

Maintien décharges de direction à titre exceptionnel :

1) Maintenus :

Circonscription de Colmar :

- Ecole élémentaire « Adolphe Hirn » (8 classes) (0680197V – ligne 401) : 0.5 au lieu de 0.33 (au titre de la difficulté scolaire),
- Ecole primaire « Georges Wickram » (9 classes) (0681909F – ligne 787) : 0.5 au lieu de 0.33 (au titre d'une école exclusivement bilingue).

Circonscription de Saint-Louis :

- Ecole primaire de Hésingue (13 classes) (0681513A – ligne 747) : 1 au lieu de 0.50 (décharge complète pour accompagner la fusion et les chantiers).

Circonscription de Thann :

- Ecole primaire du RPI Aspach-le-Bas/Aspach-Michelbach/Schweighouse-Thann 13 classes) (0681449F – ligne 21) : 0.75 au lieu de 0.5 (au titre de la difficulté locale).

Circonscription de Wintzenheim :

• Ecole élémentaire « La Dame Blanche de Wintzenheim 0681787Y ligne 399 (9 classes) : 0.58 au lieu de 0.33 (maintien +0.25 au titre du musée du Linge).

2) Non maintenue :

Circonscription de Mulhouse 1 :

• Ecole maternelle « Thérèse » de Mulhouse 1 0681938M ligne 204 (3 classes) : 0.25 au lieu de 0.

AUTRES MESURES – SECTEUR PRIVE

Ouverture d'une école privée hors contrat :

Ouverture de l'école primaire hors contrat « Les Petits Roseaux » – 15 rue des Jardins 68320 Baltzenheim

Ouverture de l'école primaire hors contrat « ABCM Zweisprachigkeit » – 29 rue du Général de Gaulle 68690 Moosch

Ouverture de l'école maternelle hors contrat « Ecole Montessori Mulhouse » – 24 avenue DMC 68200 Mulhouse



SNU*ipp* - **FS****U**